

Périphérique : votre avis sur les travaux

Publié le 19.11.2021

La Direction interdépartementale des routes Ouest (DIRO) organise une concertation jusqu'au 15 décembre sur le projet de création de voies d'entrecroisement sur le périphérique entre la porte de l'Estuaire et la porte d'Atlantis. Donnez votre avis !

La dynamique démographique de l'aire métropolitaine a pour conséquence directe une **hausse des besoins de déplacements**. Le périphérique nantais doit les absorber en partie, notamment pour supporter une partie des flux domicile-travail, en particulier aux heures de pointe du trafic.

Saint-Herblain, où se situent les projets de voies d'entrecroisement, constitue le 2^e pôle d'emplois de l'agglomération après Nantes et 8,5% des actifs nantais travaillent à Saint-Herblain.

Le périphérique en chiffres

42 km



**23
échangeurs**

**Entre
62 000
et 100 000
véhicules
par an**



**27 lignes
de bus**

La DIRO qui assure l'exploitation d'une grande partie du périphérique a pour projet de réaliser 4 voies d'entrecroisement, en prolongeant et en raccordant les bretelles d'échangeurs entre portes successives :

- en sens intérieur entre la porte de l'Estuaire et la porte de Saint-Herblain (longueur 815 m) et entre la porte de Saint-Herblain et la porte d'Atlantis (645 m) ;
- en sens extérieur entre la porte d'Atlantis et la porte de Saint-Herblain (675 m) et entre la porte de Saint-Herblain et la porte de l'Estuaire (910 m).

L'objectif de la concertation en cours est d'**associer le public à l'élaboration du projet**.

Sécurité routière, fluidité du trafic, impact environnemental

Les voies d'entrecroisement permettent d'**optimiser ponctuellement le fonctionnement d'un axe**, en facilitant les manœuvres de croisement des véhicules entre une bretelle d'accès et une bretelle de sortie. L'objectif du projet est triple :

- **améliorer la sécurité routière en fluidifiant la circulation** sur ces secteurs particulièrement accidentogènes. Les risques de collision lors des remontées de files en queue de bouchon sont fréquents, car ils peuvent surprendre les usagers de la route. Ces risques sont plus importants sur les grands axes (2x2 voies) compte tenu des vitesses pratiquées,
- **réduire le risque de congestion et de ralentissement** sur le périphérique et sur les voies d'insertion régulièrement observées aux heures de pointe du trafic au nord du pont de Cheviré,
- améliorer les conditions de mobilité sur l'agglomération et **réduire l'impact des déplacements sur l'environnement** et la santé humaine.

Le projet prévoit en outre la mise aux normes de l'assainissement routier (dispositifs de collecte et de traitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel) dans le secteur considéré.

Un projet en plusieurs phases

Une première phase de travaux sera réalisée dans le sens intérieur du périphérique entre la porte de l'Estuaire et la porte de Saint-Herblain d'une part, et entre la porte de Saint-Herblain et la porte d'Atlantis, d'autre part. Ils consistent en un **élargissement et une prolongation des bretelles existantes**. Des travaux identiques interviendront sur le périphérique extérieur pas la suite.



Planning du projet :

- Évaluation environnementale en cours de réalisation jusqu'à début 2023, dont les inventaires faune/flore se terminent en début d'année 2022,
- concertation publique du 15 novembre au 15 décembre 2021,
- poursuite des études et passation des contrats de travaux en 2022,
- réalisation des travaux en 2023 (phase 1)

Comment participer ?

La présentation du projet est disponible sur le [site de la DIRO](http://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr/concertation-prealable-au-public-peripherique-de) (<http://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr/concertation-prealable-au-public-peripherique-de>).

Le public est invité à formaliser ses avis, en mentionnant ses coordonnées complètes :

- **Par courrier**, à l'adresse suivante : Direction Interdépartementale des Routes Ouest - L'Armorique, "PMI - Concertation du public Voies d'Entrecroisement du périphérique de Nantes Ouest", 10 Rue Maurice Fabre - CS 63108,35031 Rennes cedex,

- **Par mail**, à l'adresse suivante : pmi.sem.diro@developpement-durable.gouv.fr en précisant dans l'objet "PMI - Concertation du public Voies d'Entrecroisement du périphérique de Nantes Ouest",
- **Par écrit** : un registre récapitulant les informations est mis à votre disposition en mairie de Saint-Herblain, 2 rue de l'Hôtel-de-Ville, et au service urbanisme, 9 rue de Charente. Il permet également de recueillir les avis du public, avec le dépôt de vos coordonnées complètes.

Dans l'actualité

[Place publique : la fin du monde aura-t-elle lieu ?](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Place-publique-la-fin-du-monde-aura-t-elle-lieu](#))

[Saint-Herblain en portraits, décembre 2021](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Saint-Herblain-en-portraits-decembre-2021](#))

[Débat Place publique : "Campagne, le nouvel eldorado ?"](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/Debat-Place-publique-Campagne-le-nouvel-eldorado](#))

[L'Observatoire citoyen des politiques publiques est lancé](#) (

[/Actualites/Dialogue-citoyen/L-Observatoire-citoyen-des-politiques-publiques-est-lance](#))